



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E52525

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2020

ÉDITÉ LE 18/05/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/05/2003
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 04/08/1967
360 000

Raison sociale : CHARPENTE MARTIGNIAT

106 RUE VICTOR HUGO - BP 84
ZI DU PINAY
42700 FIRMINY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE

Téléphone : 04 77 56 00 77

Fax :

Siren : 448 658 575 00015

Portable :

Code NACE : 4391A

Site Internet : www.charpente-martigniat.fr

Numéro caisse de congés payés : 339

E-mail : accueil@martigniat.com

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-180005

Responsabilité légale :
DUCHAMP JEAN GABRIEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-180005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2020

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	11/06/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/03/2019
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2019
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2019
3171	Couverture en bardeaux bitumés Mention RGE	28/03/2019
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/03/2019
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	En révision

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes extérieures	21/08/2014
<input type="checkbox"/> Isolation du toit	21/08/2014
<input type="checkbox"/> Isolation des murs et planchers bas	28/06/2015

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.